

Master 2 Droit comparé
Spécialité *Droits africains*

Directeur — Jean-François Akandji-Kombé, Professeur des Universités
<https://droit-master-droitsafricains.pantheonsorbonne.fr/>



Présentation du diplôme

Le master 2 indifférencié *Droits africains* est destiné aux étudiants désirant acquérir une culture et une méthodologie juridiques approfondies leur permettant de maîtriser les systèmes juridiques africains afin de mieux appréhender la vie juridique qui se développe en Afrique et travailler en Afrique ou avec elle.

Cette formation a pour objet d'étudier la pluralité des droits africains à partir d'une connaissance des textes et des institutions, mais aussi des pratiques qui se trouvent fréquemment en décalage avec le droit « officiel » inspiré ou hérité en partie des systèmes juridiques des puissances coloniales.

Il s'agira d'analyser les différents droits qui sont applicables dans les États africains (droit international public ; droit continental ; droits (sous) régionaux ; droits étatiques ; droits coutumiers et traditionnels ; droit écrit et non écrit ; droit public et droit privé ; droit formel et informel) dans une logique pluridisciplinaire prenant en compte les analyses venant de l'histoire, des sciences politiques et de l'anthropologie du droit.

Objectif de la formation

Issu du plus ancien diplôme national français relatif à l'Afrique, le DEA d'*Etudes africaines*, le master 2 *Droits africains* a été entièrement repensé pour s'adapter à l'évolution des enjeux africains et du public qui s'y intéresse. Il étudie particulièrement les questions économiques (droits des affaires et des investissements, droit et politiques du développement, notamment), et d'énergies ainsi que des ressources naturelles, mais dans une logique généraliste permettant aux étudiants de développer des compétences dans tous les domaines de la vie juridique en Afrique et de comprendre comment les droits se pratiquent concrètement dans les pays qui la constituent.

Il permet de préparer tant aux métiers de la « recherche » et de l'enseignement supérieur (préparation d'une thèse et des concours de recrutement) qu'aux nouveaux débouchés professionnels pour lesquels se multiplient les attentes de juristes compétents, au fait des particularités des contextes africains (expertise et consultation nationales, régionales et internationales, à titre individuel ou dans le cadre de bureaux d'études, de cabinets de *consulting*, de cabinets d'avocats, d'organismes de coopération ou encore d'ONG ; métiers du palais, y compris d'avocat ou de juge national ou international ; carrières diplomatiques ; carrières au sein des organisations internationales notamment africaines ; carrières de la haute fonction publique nationale (fonctions gouvernementales ou haute administration).

Les étudiants issus du master 2 *Droits africains* sont capables de comprendre et maîtriser la diversité des systèmes juridiques du continent, diversité s'exprimant tant au niveau des sources d'inspiration des droits étatiques (droit de *civil law*, droit de *common law*, droit musulman, droit socialiste...) que dans la coexistence de ces droits étatiques, souvent peu effectifs, avec des pratiques coutumières encore très vivaces et le droit international en constant développement.

Ils sont capables de fournir des expertises juridiques pour tout acteur en relation avec l'Afrique soucieux de connaître les réglementations applicables, de les interpréter et de les mettre en œuvre.

Organisation et contenu des enseignements

La formation représente 192 heures d'enseignement telles qu'organisées dans le tableau *infra* auxquelles s'ajoutent des conférences et séminaires animés par des personnalités extérieures destinés à assurer une connaissance plus large et plus approfondie des droits africains ainsi que des cultures et réalités africaines.

Les enseignements sont assurés en principe en français, mais peuvent l'être également en anglais.

Pendant l'année universitaire, les étudiants devront en outre, en plus d'effectuer un stage obligatoire si cela n'a pas été fait en première année de master, soit rédiger un mémoire de recherche, soit effectuer un stage d'au moins deux mois à l'issue duquel ils doivent rendre et soutenir un rapport approfondissant le travail accompli.

En fin d'année se tient le « Grand jury africaniste », grand oral permettant de mesurer la culture générale des étudiants concernant les Afriques.

Conditions d'accès

Le master 2 *Droits africains* est ouvert aux titulaires d'un Master 1 en droit obtenu dans une université française ou étrangère, en particulier africaine, c'est-à-dire sanctionnant une formation en droit dans l'enseignement supérieur d'au moins quatre ans, ou de tout autre formation jugée équivalente.

La sélection des candidats se fait sur dossier. Une attention particulière est portée non seulement au cursus antérieur des candidats, mais également à leur « profil africaniste », à leur motivation ainsi qu'à leur projet professionnel.

La langue anglaise doit être maîtrisée au point de pouvoir l'utiliser comme langue de travail.

Informations pratiques

Adresse postale : Master 2 *Droits africains*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre Panthéon, Bureau 303 B – 3^e étage 12 place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05

Adresse électronique : scol-M2iec.eds@univ-paris1.fr ; tél : +33 1 44 07 77 52

Site du master : <https://droit-master-droitsafricains.pantheonsorbonne.fr/>

Equipe pédagogique et intervenants extérieurs

Les enseignements, conférences et séminaires sont assurés par des universitaires et praticiens ayant une haute expertise des systèmes juridiques des pays africains. Interviennent ou sont intervenus :

ADAM M., Counsel, McDermott Will & Emery LLP

AKANDJI-KOMBE J.-F., Professeur de droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directeur du Master

AKELE-ADAU P. (†), Professeur à l'Université de Kinshasa

ANTONOPOULOS D., Head of Strategy & Offer, Middle East – Africa Region, Axa Assistance Holding

BACHAND R., Professeur de droit international, Université du Québec à Montréal

BAKANDEJA G., Professeur, Université de Kinshasa

BASTOS B., Partner at ASAFO & CO

BEN ACHOUR R., Professeur émérite de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, juge à la Cour africaine des droits de l'homme

BOCHE M., Expert en gouvernance foncière au Ministère des affaires étrangères et du développement international

BOILLEY P., Professeur d'histoire, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de l'Institut des mondes africains (IMAF)

D'ALMEIDA D., avocat senior, CMS bureau Francis Lefebvre

DEZOBRY G., Maître de conférences en droit public, Université d'Amiens

FALL I. M., Professeur à l'Université Cheikh Anta Diop

GABAS J.-J., Chercheur au CIRAD, ancien président du GEMDEV

GANDONOU D., Professeure de droit public, Université de Parakou

GAUDU S., Partner at ASAFO & CO

GNAMOU D., Professeure titulaire de droit public, agrégée des facultés de droit, Université d'Abomey-Calavi, Juge à la Cour suprême du Bénin

HUGON A., Maître de conférences, histoire et civilisation, Université Paris 1

JACQUEMOT P., Président du GRET-Professionnels du développement solidaire et du Groupe Initiatives, chercheur associé à l'IRIS, ancien ambassadeur de France, ancien directeur du développement au Ministère français des affaires étrangères

JOUIDI N., Partner at ASAFO & CO

KAMARA M., Professeur à l'Université Cheikh Anta Diop, Agrégé des facultés de droit

KAMTO M., Professeur de droit public, Université de Yaoundé II, ancien Président de la Commission du droit international

LECAT J.-J., avocat associé, CMS bureau Francis Lefebvre

LUILIER G., Professeur à l'Ecole Normale Supérieure de Rennes, responsable scientifique du programme de la FMSH Paris sur la mondialisation du droit

MANCUSO S., Professeur de droit public, Université de Cape Town

MARCHESIN P., Maître de conférence en science politique, Université Paris 1

MARIELLE N., Avocat senior, CMS bureau Francis Lefebvre

MARLY P., Avocat associé, CMS bureau Francis Lefebvre

MATRINJE J., Professeur de droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

METOU B., Professeure à l'Université de Yaoundé II, vice-rectrice de l'Université de Dschang

MICHAILOF S., Chercheur associé à l'IRIS, administrateur du GRET, ancien directeur exécutif chargé des opérations de l'AFD et vice-président de Proparco, ancien directeur opérationnel et conseiller principal à la Banque mondiale

MUBIALA M., Human Rights Officer, Africa Section II, Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights

NAIRAC C., Partner, Paris, White & Case LLP
NDENDE M., Professeur à l'Université de Nantes, Directeur du Centre de droit maritime et océanique
NICOLAU G., Professeur de droit privé, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directrice du master 2 d'anthropologie du droit
NIYUNGEKO N., Professeur à l'Université de Bujumbura, juge à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, ancien Président de la Cour
NTAMPKA C., Avocat au barreau de Bruxelles, Chargé d'enseignement à l'Université de Namur
ONDOUA A., Professeur à l'Université de Yaoundé 2, Doyen de la Faculté de droit de l'Université Yaoundé 2
PHILIPPE X., Professeur de droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
RIGAUDEAU B., Avocat collaborateur chez Lalive, Commission CCI sur les nouvelles routes de la Soie
ROCHEGUDE A., Professeur associé de droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
ROGLEV L., ASSOCIE CHEZ DANS AVOCATS
SIMEANT J., Professeure de science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directrice du master en études africaines
TOUBLANC A., Maître de conférences en droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
TRAORE S., Professeur à l'Université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal

Master Droit comparé, parcours M2 (I) Droits africains (MIG50C)

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE 1 Enseignements obligatoires					
Cours obligatoire	<i>Etat, constitutions, sources du droit</i>	24	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Droit de la terre en Afrique</i>	24		1	6
Cours obligatoire	<i>Pratiques comparées des droits en Afrique</i>	24	0	1	6
UE 2 enseignements obligatoires					
Cours obligatoire	<i>La justice en Afrique</i>	24	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Droit des affaires et de l'OHADA</i>	24	0	1	6
Bonification	<i>Langue/1 enseignement assuré par un master membre du Groupement d'étude sur la mondialisation et le développement</i>				
	<i>Expérience en milieu professionnel*</i>			VAL	VAL
Total		120	0		30
		120			
Volume horaire étudiant		120			
Semestre 4					
UE 1 Enseignements obligatoires					
Cours obligatoire	<i>Droit des ressources naturelles et de l'énergie</i>	24		1	5
Cours obligatoire	<i>Droit des échanges et des investissements en Afrique</i>	24	0	1	5
Cours obligatoire	<i>Droit foncier et politiques de développement</i>	24		1	5
Bonification	<i>Langue/1 enseignement assuré par un master membre du Groupement d'étude sur la mondialisation et le développement</i>				
UE 2 Grand oral et mémoire ou stage					
	<i>Grand jury africaniste</i>		0	1	5
	<i>Mémoire ou stage</i>		0	2	10
	<i>Expérience en milieu professionnel*</i>			VAL	VAL
	<i>*Stage obligatoire d'1 mois minimum, si non réalisé en M1</i>				
Total		72	0		30
		72			
Volume horaire étudiant		192			
Total annuel		192	0		60
		192			